

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique DIDD - 2021 N°240 du 17 août 2021

**Date :** Fri, 15 Oct 2021 04:37:00 +0200 (CEST)

**De :**

**Répondre à :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Riverain des routes D161 et D17, je souhaite m'exprimer sur l'éventuelle réouverture des mines de l'Orchère à Saint-Aubin-de-Luigné.

Le trafic routier induit par l'exploitation de ces mines génèrerait un risque accidentogène marqué si l'essentiel des poids-lourds servant au transport des matériaux extraits devait emprunter la D17.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le secteur routier situé entre la ferme de la Cochardière et celle du Petit Pin. Ce secteur est naturellement dangereux à raison de la présence de fortes déclivités, de nombreux tournants et d'un rétrécissement de la chaussée dans une courbe en raison d'un pont enjambant la voie de chemin de fer. En temps normal la circulation sur ce tronçon est déjà périlleuse à raison du fait que les véhicules disposent d'une mauvaise visibilité liés au nombreux virages avec des angles marqués et d'une chaussée peu large. En cas d'intempéries la situation est évidemment pire. Une noria journalière de poids lourds, peu manœuvrables par nature, obligés de couper les virages à certains endroits, transformera la circulation sur cet axe en une vaste partie de roulette russe.

En complément, sur un plan environnemental, le trafic routier génèrera une pollution additionnelle s'ajoutant à celle des mines en matière d'émission de poussières fines. Qui plus est l'exploitation de mines situées dans le même secteur a, dans le passé, provoqué des désordres hydrologiques pour les communes situées en aval. Dans la mesure où l'exploitation de ces mines suppose l'utilisation de charges explosives, la pollution sonore et le risque de secousses génératrices de fissures sur les bâtiments du secteur complètent un tableau déjà très négatif.

Aussi, dans ce contexte, pour ma part je suis fermement opposé à la reprise d'une activité minière dans ce secteur géographique.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.